

CURSUS INGÉNIEUR·E

PARCOURS PERFORMANCE INDUSTRIELLE PAR L'APPRENTISSAGE

L'école d'ingénieurs ISMANS CESI propose, après l'obtention d'un bac +2/3, un cursus ingénieur en trois ans, par le biais de l'apprentissage.

Ce cursus combine une solide expertise scientifique avec une expérience professionnelle concrète, vous offrant ainsi une formation complète et une préparation optimale pour une carrière réussie.

Faire le choix de l'alternance en cursus ingénieur

En choisissant cursus ingénieur parcours Performance industrielle en apprentissage, vous pouvez suivre une formation en alternance, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis pendant trois ans.

Le rythme d'alternance est progressif et s'adapte à l'évolution de vos compétences et à l'augmentation de vos responsabilités et de votre autonomie en entreprise.

Calendrier

Le rythme mensuel de l'alternance est en moyenne de 2 semaines à l'école et 2 semaines en entreprise.

Programme

- Intelligence Artificielle au service de la performance industrielle
- ERP (modules complets) avec application via des atelier/TP
- Outils d'amélioration continue et résolution de problèmes version digitale
- Gestion des flux industriels et des services avec simulation numérique
- Gestion de projet avec logiciels collaboratifs
- Six sigma et MSP avec gestion des données



International

Le cursus comprend aussi une période de mobilité à l'international de 9 à 12 semaines.

Les missions spécifiques en entreprise

L'acquisition des connaissances et des compétences est servie par une progression adaptée. Elle peut s'illustrer de la manière suivante :

3^e année Vous acquérez une démarche scientifique et une maîtrise technique.

4^e année Vous gagnez progressivement en autonomie sur le périmètre et les missions confiées par votre entreprise.

5^e année Vous êtes en autonomie complète, prenez des responsabilités et évoluez sur la posture d'ingénieur.



Les atouts du contrat d'apprentissage :

- Formation en lien avec les besoins des entreprises
- Accompagnement & suivi de l'équipe pédagogique
- Mixité des formats pédagogiques (classiques et projets)
- Choix large des entreprises d'accueil / pas de limite géographique / choix large de secteurs d'activité
- Frais de scolarité pris en charge par l'entreprise + salaire
- Expérience professionnelle de trois ans en sortie de cursus



Admissions & financement

Après un bac +2 / +3 scientifique ou technique (sous conditions et dans la limite des places disponibles) : BUT, ATS, Licence

- L'inscription se fait uniquement via un dossier de candidature disponible sur ismans.cesi.fr.

La sélection s'appuie sur une double analyse et un classement :

- Analyse du dossier scolaire du candidat
- Un entretien de motivation (si le dossier est recevable)
- Les propositions d'admission seront transmises sous un délai de 15 jours.

Financement : En apprentissage, aucun frais de scolarité n'est exigé, que ce soit à l'inscription, lors de l'accompagnement en amont de la formation ou pendant votre cursus. La gratuité est le principe directeur des dispositifs en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

NOUS RENCONTRER

ISMANS CESI
44 avenue Frédéric Auguste Bartholdi 72000 Le Mans
02 43 20 33 75
contact@ismans.cesi.fr

